

Énoncé de réaction - Triphore penché

8 décembre, 2011

Nom commun : Triphore penché

Nom scientifique : *Triphora trianthophoros*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification Triphore penché déjà inscrite à l'annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril*. Cette espèce restera d'abord sur la liste comme espèce en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette petite orchidée remarquable de sols riches en région boisée connaît des périodes variables de dormance. Au Canada, seulement deux populations de l'espèce sont connues dans le sud-ouest de l'Ontario, dont une n'a pas été observée depuis plus de 20 ans. Environ 1400 tiges florifères ont été inventoriées à un site en 2008 pendant une année de fortes pluies, contrairement à la décennie précédente, où la population canadienne a été documentée comme n'étant composée que de 50 individus. Bien que le broutage par les chevreuils ait été réduit, les plantes envahissantes ont contribué à une diminution de la qualité de l'habitat et les vers de terre exotiques sont probablement la cause de la réduction de la couche organique du sol forestier. Les événements fortuits pourraient aussi toucher la population.

Présence au Canada : Ontario

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Activités de conservations en cours : Une équipe nationale de rétablissement a été mise en place et un programme de rétablissement pour le triphore penché (*Triphora trianthophoros*) est en cours d'élaboration.